

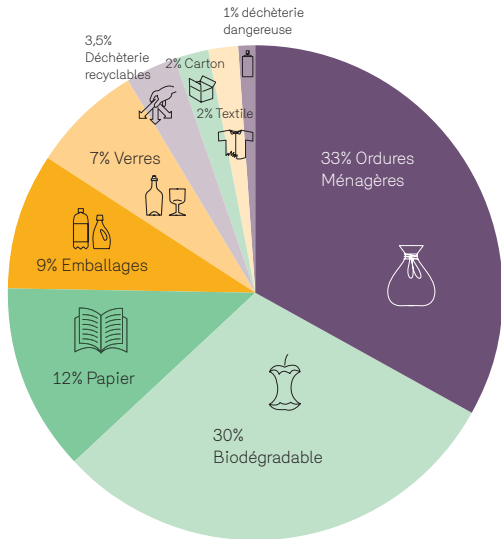
Pourquoi composter ?



5% de réduction des ordures ménagères de Janvier à Août ! Il s'enclenche quelque chose de singulier sur notre territoire par rapport à nos voisins et nous pouvons tous nous en féliciter. Poursuivons cette tendance.

Suite aux analyses que nous avons effectuées sur 7 conteneurs, nous consacrons cette lettre exclusivement aux biodéchets, dont 1/3 part encore à l'enfouissement.

Philippe Berrard
Vice-président
en charge de la gestion
des déchets.



Répartition en poids d'un conteneur trié le 21 août 2015

1/3 de ce qui est jeté dans les Ordures Ménagères pourrait être compostée.

Ce chiffre concret est le résultat du tri des poubelles effectué sur le territoire et déjà présenté dans le précédent bulletin. Cette lettre du tri présente donc toutes les solutions d'accompagnement mises en place à partir de cet automne par la Communauté de Communes pour que chacun puisse se dire désormais « il y a une solution qui me convient pour que je composte ».

Après quelques expérimentations en 2015, généralisons ensemble le compostage de nos déchets de cuisine : Poursuivons nos bonnes pratiques, interrogeons-nous sur les pistes d'amélioration, échangeons sur leur mise en œuvre chez nous, dans notre quartier, dans notre entreprise. La Communauté des Communes sera à vos côtés pour travailler cette priorité sur les 3 ans à venir. Le compost n'est pas un déchet, c'est une matière première!

Pourquoi composter ?

En retirant les déchets biodégradables de la poubelle d'ordures ménagères

↓

Au bout de quelques mois, j'obtiens un engrais naturel de qualité

Ma poubelle d'ordures ménagères ne sent plus si mauvais

+

Je me déplace moins souvent jusqu'au point de dépôt pour jeter les poubelles

+

Les poubelles que j'apporte au conteneur sont moins lourdes et ne coulent pas

+

Je gère 1/3 de mes déchets à proximité dans un composteur individuel ou collectif.

« La matière compostée est une ressource, pas un déchet »

Le compostage individuel

POUR LA MAISON

La CCDB relance la distribution de composteur en proposant du matériel de qualité.

Des composteurs à prix réduit vous sont proposés par les partenaires de la CCDB. Des formations gratuites seront dispensées par les « maîtres composteurs » du service gestion des déchets, sur la réalisation facile du compost et sur l'utilisation du compost au jardin.

La parole est donnée à Marie « Jeune retraitée active » de la Bégude de Mazenc

Compost dans son jardin... comment ?

Je composte directement en surface dans mon jardin les restes de préparations (épluchures, etc.). Pour le reste je le dépose en tas au fond du jardin.

Pourquoi compostez-vous ?

Je ne me vois pas mettre ces déchets à la poubelle et je préfère qu'ils nourrissent la terre de mon jardin!



Les composteurs 350 Litres Bois du SYPP.

Prix unique de 20€. Fournis avec un « bio seau » de 20L et un guide d'utilisation.



Les composteurs 350 Litres Plastiques du SYPP.

Prix unique de 20€. Fournis avec un « bio seau » de 20L et un guide d'utilisation.



Les composteurs en Bois de Récup' du Tri-Porteur.

Fournis avec un « bio seau » de 20L et un guide d'utilisation. À commander et retirer directement auprès de l'association Le Tri-Porteur.

Bon de commande à télécharger sur les sites internet www.paysdedieuleffit.info / www.sypp.fr ou à demander auprès de la CCDB 04.75.46.43.49.

Le Tri-Porteur - Usine Coursange
26160 Le Poët Laval 04.75.53.71.38

Le compostage partagé

POUR MON HAMEAU, MON QUARTIER

Les villages d'Eyzahut et de Les Tonils se sont portés candidats au mois d'Avril pour tester le compostage partagé, géré par les habitants avec l'accompagnement de la CCDB. Depuis d'autres initiatives se sont mises en place à Vesc et quartier de l'église à Pont de Barret



OBJECTIF
40 POINTS
DE COMPOSTAGE
DE QUARTIER
DANS 3 ANS

Comment cela s'est mis en place dans les hameaux des villages ?

- La CCDB a organisé une réunion publique avec la municipalité pour connaître l'intérêt des habitants et définir un ou plusieurs « référent de site ».
- Les équipements, à savoir les composteurs et les seaux ont été fournis et installés par la CCDB.
- Les seaux ont été distribués individuellement auprès des habitants volontaires lors d'un porte à porte réalisé par les agents de la CCDB qui ont expliqué les consignes d'utilisation des composteurs.

Vous souhaitez faire participer votre établissement ?
Contactez-nous au 04 75 46 43 49

Renseignements :
www.paysdedieuleft.info

La parole est donnée à Magali, habitante d'Eyzahut et référente de site de compostage

Qui participe dans le village ?

La majorité des habitants du village qui ne compostaient pas participent au composteur partagé.

Pourquoi vous être proposé comme référente de site ?

Personnellement, je voulais être référente du site car cette solution de compostage me parle beaucoup puisque je compostais déjà. J'estime que par cette démarche on prend conscience de ce que l'on jette et on se responsabilise.

Que doit faire la référente du site ?

Je vérifie régulièrement qu'il n'y ait pas problème. La mission principale est de convaincre les habitants en leur montrant que cette décomposition et l'ordre naturel des choses et que participer ne demande aucun effort hormis de venir déposer son seau au composteur.

Est-ce que le compostage sent mauvais ?

Techniquement cela se déroule très simplement chaque habitant dépose ses déchets alimentaires et les recouvre avec les copeaux fournis. Avec ce principe en 6 mois d'utilisation le compost n'a jamais senti mauvais, ni coulé malgré les chaleurs estivales.

Le compostage collectif

POUR MON ÉTABLISSEMENT

Tout comme le compostage partagé en quartier la CCDB a mis en place depuis le mois de juin plusieurs solutions auprès de 3 établissements locaux pour valoriser en interne les déchets biodégradables :

Un composteur collectif au centre de soin « Le Bastidou » pour gérer les déchets alimentaires de la restauration.

Un composteur collectif au Camping « Huttozia » pour traiter les restes de préparation du restaurant.

Un composteur et un poulailler collectif au Camping Municipale « Les Lorettes » pour valoriser les déchets des campeurs.

La parole est donnée à Mathieu, 31 ans, Gérant du Camping Huttozia

Pourquoi avoir tenté le compostage ?

Cette solution proposée par la CCDB nous a semblé intéressante pour gérer les restes de préparation de notre restaurant car nous travaillons avec des produits frais.

Le compostage est-il une charge de travail supplémentaire ?

Non il s'agit juste d'une organisation à mettre en place. Cela s'est passé relativement simplement.

Allez-vous continuer ?

La saison prochaine nous allons aussi proposer le compostage aux campeurs qui nous ont sollicités tout l'été pour y participer.

Ce service est un « plus » qui nous sert aussi à des animations sur le jardinage et la nature avec les enfants. Donc oui non allons davantage développer ce service.

OBJECTIF
45 POINTS
DE COMPOSTAGE
DANS LES
ÉTABLISSEMENTS
DANS 3 ANS

Comment ce sont mis en place ces composteurs collectifs ?

- Le service déchets de la Communauté de Communes a accompagné les établissements pour améliorer le tri sélectif et la gestion de leurs déchets. Puis la solution du compostage collectif a été proposée pour être intégrée au fonctionnement de l'établissement.
- Les équipements ont été fournis par la CCDB
- Le personnel suit le fonctionnement en lien si besoin avec la CCDB.



Vous souhaitez faire participer votre hameau ou votre quartier ? Contactez-nous !
04 75 46 43 49. Renseignements :
www.paysdedieuleft.info